

* Bretagne VTT *

COTISATIONS 2024

1. L'adhésion au club Bretagne VTT

L'adhésion à l'association "Bretagne VTT" est de **11,50 €**.

Auquel vous ajouterez votre choix d'assurance suivant (obligatoire pour rouler)

2. Choix de l'assurance

Choisissez votre formule d'assurance et entourez votre sélection dans le tableau ci-dessous.

Le prix indiqué est le total à payer, celui-ci inclus :

- L'adhésion à la FFVélo (licence)
- L'assurance (pour la formule choisie)



TARIFS Clubs - Saison 2024

Réaffiliation club = 57,00 € (cotisation 29,00 € + revue 28 €) - Affiliation club = 28 € (revue) + cotisation gratuite

CATÉGORIES	COTISATION FÉDÉRALE	"MINI-BRAQUET" <small>(Responsabilité Civile + Défense-Recours)</small>		"PETIT-BRAQUET" <small>(Mini-Braquet + Accident Corporel et Rapatriement)</small>		"GRAND-BRAQUET" <small>(Petit-Braquet + Dommages au vélo)</small>		*Option Revue 11 numéros
		Assurance	Total	Assurance	Total	Assurance	Total	
École française de vélo (- 18 ans) :	13,00 €			offerte Axa	13,00 €	50,00 €	63,00 €	+ 28,00 €
Adultes :	29,50 €	20,00 €	49,50 €	22,00 €	51,50 €	72,00 €	101,50 €	
Jeunes moins de 18 ans :	13,00 €	20,00 €	33,00 €	22,00 €	35,00 €	72,00 €	85,00 €	
Jeunes (18 à 25 ans) :	13,00 €	20,00 €	33,00 €	22,00 €	35,00 €	72,00 €	85,00 €	
Familles :								
1er adulte	29,50 €	20,00 €	49,50 €	22,00 €	51,50 €	72,00 €	101,50 €	
2ème adulte	14,00 €	20,00 €	34,00 €	22,00 €	36,00 €	72,00 €	86,00 €	
Jeunes (18 à 25 ans) :	13,00 €	20,00 €	33,00 €	22,00 €	35,00 €	72,00 €	85,00 €	
Jeunes moins de 18 ans :	7,50 €	10,00 €	17,50 €	11,00 €	18,50 €	61,00 €	68,50 €	
Enfants de 6 ans et moins	offerte FFvélo	-	-	offerte Axa	-	50,00 €	50,00 €	

* option Revue 1ère adhésion : Pour tout nouvel adhérent, tarif exceptionnel de 23 €/an au lieu de 28 €/an.

Formules proposées			
Garanties	Mini-Braquet	Petit-Braquet	Grand-Braquet
Responsabilité civile	oui	oui	oui
Recours et Défense pénale	oui	oui	oui
Accident corporel	non	oui	oui
Assurance Rapatriement	non	oui	oui
Dommages au casque	non	oui	oui
Dommages cardio-fréquencemètre (1)	non	oui	oui
Dommages au vélo	non	non	oui
Dommages au GPS (2)	non	non	oui
Dommages aux équipements vestimentaires	non	non	oui

(1) Seul le cardio-fréquencemètre à fonction unique est garanti

(2) Les Smartphones sont exclus de la formule grand braquet

LA LICENCE FIN DE SAISON À partir du 1er septembre, toute personne désirant adhérer pour la première fois à la Fédération ou tout licencié n'ayant pas renouvelé sa licence depuis plus de 5 ans bénéficiera d'une licence valable jusqu'au 31/12 de l'année suivante au tarif de la saison en cours.

3. Vos coordonnées

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

N° de téléphone fixe : N° mobile :

Email :

Acceptez vous d'être averti exclusivement par email des activités du club ? [Oui] [Non]

Avez vous le niveau Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1) ? [Oui] [Non]

Date & Signature

4. Envoi

Merci de retourner les pièces suivantes à l'adresse indiquée ci-dessous :

- ce formulaire (pages 1+2 uniquement)
- votre chèque libellé à l'ordre de Bretagne VTT
- pour les nouveaux adhérents uniquement : un certificat médical d'aptitude à la pratique du VTT

Henry CHAUMEIL (trésorier de Bretagne VTT)
1 Rue du Moulin d'Olivet - 35760 SAINT GREGOIRE

Explications complémentaires (cette page n'est pas à renvoyer):

La cotisation au club Bretagne VTT comprend:

- ✓ L'adhésion à l'association "**Bretagne VTT**", qui est de **11,50 €**. Cette somme versée à l'association permet à celle-ci de fonctionner (calendriers, photocopies, timbres, location de salle pour les réunions ...).
- ✓ L'adhésion à la Fédération Française de CycloTourisme (**FFVélo**), à laquelle notre club est affilié. Le montant de cette adhésion varie selon l'âge (jeune/adulte), le nombre de personnes d'une même famille, et si l'on choisit de s'abonner à la revue "Cyclotourisme" ou non.
- ✓ L'**assurance**, qui vous permet de pratiquer le VTT en toute sérénité. Trois formules d'assurance sont proposées, offrant une couverture plus ou moins large des risques liés à la pratique du VTT: mini braquet, petit braquet et grand braquet.
- ✓ Exemple de décomposition du tarif pour un adulte avec assurance petit-braquet (majorité des cas):

11,50€ (Bretagne VTT) + 51,50€ (ass.petit-braquet) = 63€

ASSURANCES - GARANTIES	MINI-BRAQUET	PETIT-BRAQUET	GRAND-BRAQUET ⁽¹⁾
Responsabilité civile - Défense pénale et Recours	Acquise	Acquise	Acquise
Décès accidentel	Non acquise	5 000 €	15 000 €
Décès ACV / AVC ⁽²⁾ - En l'absence du test à l'effort de moins de deux ans ⁽³⁾ - En présence du test à l'effort de moins de deux ans ⁽³⁾	Non acquise Non acquise	1 500 € 3 000 €	2 500 € 7 500 €
Incapacité permanente totale (réductible partiellement selon le taux d'invalidité) sous déduction d'une franchise relative < 5 %.	Non acquise	30 000 € versés en totalité si taux d'invalidité ≥ 66 %	60 000 € versés en totalité si taux d'invalidité ≥ 66 %
Rapatriement	Non acquise	Acquise	Acquise
Dommmages (indemnisation vétusté déduite de 8 % par an max 70 %) - Dommages casque - Cardio-fréquencemètre (à fonction exclusive) - Équipements vestimentaires - GPS (à l'exclusion du smartphone) - Dommages au vélo y compris catastrophes naturelles	Non acquise	80 € 100 € Non acquise Non acquise Non acquise	80 € 100 € 160 € 300 € 1 500 €
			Franchise / / 30 € 30 € 100 €

Les nouveaux adhérents sont tenus de fournir, lors de leur inscription, un certificat médical d'aptitude à la pratique du VTT. Les autres remplissent le questionnaire qs-sport.